



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de janvier 2018

Mot du préfet

Le Défi-Santé Nouvelle-Beauce Jean Coutu propose une fois de plus différentes opportunités à la population afin de leur permettre de bouger et de profiter des plaisirs de l'hiver.



Triathlon mariverain hivernal :

De retour pour une 9^e édition, le triathlon mariverain hivernal se tiendra le 11 février 2018. Différentes épreuves seront offertes : marche, course et le triathlon qui pourra se faire individuellement ou en équipe. Gagnant de la popularité en Nouvelle-Beauce, le fat bike a été ajouté comme épreuve à l'intérieur du triathlon.

Triathlon Défi-Santé Junior :

Souhaitant rejoindre la clientèle jeunesse, le Défi-Santé Nouvelle-Beauce Jean Coutu a fait l'acquisition de trottinettes scandinaves. Celles-ci sont prêtées aux écoles de la Nouvelle-Beauce dans le but de faire vivre un triathlon Défi-Santé junior aux élèves. L'invitation a été accueillie à bras ouverts par 10 écoles du territoire.

Défi des podomètres :

Afin d'inciter les gens à bouger, le Défi-Santé Nouvelle-Beauce Jean Coutu proposera à la population le défi des podomètres. Le défi consistera à cumuler le plus grand nombre de pas pendant 30 jours, soit du 1^{er} au 30 avril 2018.

Les rendez-vous « Plaisirs-Actifs »

Le Défi-Santé Nouvelle-Beauce Jean Coutu invite la population à visiter les 4 coins de notre MRC en participant aux fêtes familiales organisées en collaboration avec les municipalités.

Du 26 au 28 janvier - Carnaval d'hiver à Vallée-Jonction

Plusieurs courses se dérouleront pendant cette fin de semaine, mais le samedi est vraiment réservé à la famille. C'est un rendez-vous au Club de ski de Beauce à Vallée-Jonction.

Le 3 février - Floconeige à Sainte-Marie

Vous êtes invités au Domaine Taschereau - Parc Nature pour la 3^e édition de Floconeige. À compter de 13 h, mordez dans l'hiver. Sur place : Animation, jeux gonflables, biathlon revisité, pêche en bassin, snowboard mécanique, glissade. Pour se réchauffer : chocolat chaud autour du feu. La journée se prolongera dès 18 h avec la Randonnée sous les étoiles, toujours au Domaine Taschereau – Parc Nature. Un conte animé et chocolat chaud à la fin de la randonnée.

Le 17 février - Fête familiale

La municipalité de Saint-Bernard vous accueillera de 10 h à 16 h au Centre municipal pour leur Fête familiale. Comme activités : Structures gonflables, patinage libre, hockey libre et glissade sur neige. Musique, animation et tire sur la neige seront également au programme ! De 11 h à 11 h30, une activité de Zumba parent-enfant vous sera offerte. Parfait pour se réchauffer!!

Le 18 février - L'arrêt Plaisir- Actif est à Saint-Isidore

On vous attend pour la 4^e édition du Bal des bonshommes de neige, à l'arrière de l'aréna, sur le site de l'expo Agricole. Pendant l'avant-midi plusieurs activités s'offriront à vous : patinage, glissade, labyrinthe, parcours en raquette, danse animée avec le CPE des Petits pommiers et naturellement donner vie aux 40 bonshommes de neige présents.

Et pour commencer la semaine de la relâche c'est à Frampton qu'on est attendu. Le 3 mars, c'est un rendez-vous pour la fête familiale. Sur place, vous aurez la chance d'essayer plusieurs activités libres : le patin, la raquette, le ski de fond et plus encore. Une randonnée aux flambeaux clôtura la journée sportive!

Pour plus d'information, je vous invite à consulter le www.defisantenouvellebeauce.com

Survol de la séance régulière du 16 janvier 2018

Accessibilité d'Internet haute vitesse en secteur rural

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a une fois de plus réitéré une demande auprès d'entreprises de télécommunication et des gouvernements fédéral et provincial afin que des argents soient alloués en Nouvelle-Beauce pour améliorer dans les plus brefs délais l'accès aux services d'Internet haute vitesse. En effet, la MRC demande aux deux paliers de gouvernement de revoir les modalités des programmes d'aide financière pour mieux soutenir le déploiement d'Internet en région. On déplore le fait que la Nouvelle-Beauce n'a pu se qualifier aux programmes d'aide « Brancher pour innover » du gouvernement du Canada et « Québec branché » du gouvernement du Québec. Le territoire de la Nouvelle-Beauce ne faisait pas partie des zones jugées admissibles aux programmes d'aide selon des cartes établies par le fédéral et qui empêchait notre territoire de se qualifier à des subventions.

Source : MRC de La Nouvelle-Beauce

Pour entrevue : Gaétan Vachon, préfet
Tél. : 418 387-3444
mrc@nouvellebeauce.com

Bienvenue à www.nouvellebeauce.com